

# PharmaNews

*Lettre hebdomadaire de pharmacie.ma*



**Les circulaires se suivent  
et se ressemblent !**

Éditorial - Revue de presse - Nouveaux produits - Prochains RDV

Anciennes PharmaNews

# Les circulaires se suivent et se ressemblent !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

À la demande des représentations syndicales des pharmaciens d'officine, le ministère de la Santé a élaboré, le 25 mai 2023, la circulaire n° 485 afin d'exhorter tous les intervenants à respecter le circuit légal du médicament et des produits de santé. Cet écrit fait suite à la constatation d'infractions aux dispositions législatives et réglementaires régissant ce circuit.

Cette circulaire, qui nous rappelle par son contenu la circulaire n° 977 du 27 août 2021, indique aussi dans son dernier paragraphe que la Direction du médicament et de la pharmacie ainsi que les services

compétents des autres administrations publiques allaient constater toute infraction aux dispositions qu'elle a énumérées et d'engager les poursuites que justifient les faits



relevés.

On ne peut s'empêcher de nous poser des questions quant à l'utilité de ces circulaires censées rappeler des dispositions

légalles que nul n'est censé ignorer. Cette situation kafkaïenne nous rappelle l'adage : «Il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre». Et apparemment, ce ne sont pas les sourds qui manquent !

Tout en saluant cette nouvelle ère où le ministère de la Santé a fini par ouvrir ses portes aux représentants des pharmaciens, on ose espérer que de vraies actions concrètes soient entreprises envers tous ceux qui transgressent les lois, car ni les sanctions que prévoit la loi, ni les menaces ne semblent les inquiéter.

### OMS : Les édulcorants non sucrés ne permettent pas de perdre du poids

Selon un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une étude systématique des données disponibles «suggère que l'utilisation d'édulcorants non sucrés ne confère aucun avantage à long terme en termes de réduction de la graisse corporelle chez les adultes et les enfants». Ces mêmes études suggèrent également que l'utilisation à long terme des édulcorants sans sucre pourrait avoir des effets indésirables, tels qu'un risque accru de diabète de type 2, de maladies cardiovasculaires et de mortalité chez les adultes.

«Les gens doivent envisager d'autres moyens pour réduire les apports en sucres libres, comme la consommation



d'aliments contenant des sucres naturels, tels que les fruits, ou d'aliments et de boissons non sucrés», a déclaré Francesco Branca, directeur de l'OMS pour la nutrition et la sécurité alimentaire.

Francesco Branca a également indiqué que les édulcorants artificiels ne sont pas des facteurs diététiques essentiels et n'ont aucune valeur nutritionnelle. D'après cette dernière, il est primordial de réduire le goût sucré dès le plus jeune âge.

L'OMS déconseille la consommation de «tous les édulcorants non nutritifs synthétiques et naturels ou modifiés qui ne sont pas classés comme des sucres et qui se trouvent dans les aliments et les boissons manufacturés, ou qui sont vendus tels quels pour être ajoutés aux aliments et aux boissons par les consommateurs».

Les produits concernés sont : l'acésulfame K, l'aspartame, l'advantame, les cyclamates, le néotame, la saccharine, le sucralose, la stévia et les

dérivés de la stévia.

Le communiqué de l'OMS indique que sa recommandation ne s'applique pas aux produits de soins personnels et d'hygiène contenant des édulcorants non sucrés, tels que le dentifrice, la crème pour la peau et les médicaments, ni aux sucres hypocaloriques et aux alcools de sucre (polyols), qui sont des sucres ou des dérivés de sucre contenant des calories et ne sont donc pas considérés comme des édulcorants non sucrés.

Source : <https://www.who.int>

### Boehringer Ingelheim : inaugure un Bureau scientifique au Maroc

Boehringer Ingelheim renforce sa présence au Royaume en inaugurant, jeudi dernier, un Bureau scientifique à Casablanca. L'inauguration s'est tenue en présence de Robert Dölger, ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Maroc, ainsi que des représentants de

différents départements ministériels marocains.

«Le secteur médical et pharmaceutique de l'Allemagne est de classe mondiale dépassant les 400 milliards d'euros par an. Boehringer Ingelheim est un très bon exemple de ce secteur avec une présence au Maroc depuis 20 ans (...)\», a indiqué Robert Dölger.

«Human Pharma Inde, Moyen-Orient, Turquie et Afrique au sein de Boehringer Ingelheim indique qu'à travers ce Bureau de recherche, l'entreprise renforcera son empreinte dans la région. Et d'ajouter : «En établissant notre présence à Casablanca, nous sommes en mesure de contribuer à la croissance régulière du paysage de la santé au Maroc afin de transformer les générations à venir».

«C'est une occasion importante dans le parcours de notre entreprise. À partir de cette base, les équipes de notre Bureau scientifique élargira nos opérations sur le terrain offrant des traitements innovants qui répondent aux besoins des patients, notamment ceux souffrant de diabète et d'infarctus du myocarde et des autres traitements cardiologiques», précise Anthony Lauw, directeur général et responsable de Human Pharma Afrique du Nord-Ouest au sein de Boehringer Ingelheim.

«Je profite de cette occasion pour lancer un vigoureux appel à profiter pleinement des

conditions préférentielles et des plateformes de recherche et de développement offertes par le Royaume dans le domaine pharmaceutique», a souligné Aziz Mrabti, directeur des médicaments et de la pharmacie.

Quant à Ghali Skalli, directeur général des investissements et climat des affaires au sein du ministère de l'Investissement, de la convergence et de l'évaluation des politiques publiques, il considère que toutes les conditions sont réunies pour commencer à réfléchir à une base industrielle de Boehringer Ingelheim au niveau national.

## **HAS : attention à la récurrence de mésusages médicamenteux en pédiatrie!**



La Haute Autorité de santé (HAS - France) vient de publier un «Flash sécurité patient» au sujet de médicaments utilisés en pédiatrie. Le but de «Flash sécurité patient» est d'attirer l'attention des

professionnels de santé sur la récurrence d'événements indésirables graves associés aux soins (EIGS) en pédiatrie.

La HAS indique qu'elle a identifié, entre le 1er mars 2017 et le 24 mai 2022, quelque 56 événements en lien avec un mésusage médicamenteux.

Ces EIGS peuvent intervenir à toutes les étapes de la prise en charge médicamenteuse. C'est pour cette raison que la HAS insiste sur la nécessité d'appliquer les recommandations de bonnes pratiques qui permettent d'éviter ces EIGS. Parmi ces EIGS, on note un surdosage morphinique chez un enfant de 5 ans, un surdosage d'antiépileptique chez un enfant de 3 ans et un surdosage en acide clavulanique chez un nouveau-né.

La HAS rappelle que des recommandations ont été élaborées par l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) . Les professionnels de santé peuvent également consulter en ligne le Guide d'aide à la prescription, la dispensation et l'administration des médicaments en pédiatrie...

Source : <https://www.univadis.fr>



## LABORATOIRE LAPROPHAN

### COPARANTAL 400 MG / 20 MG, Comprimé effervescent sécable

Présentation : Boite de 16

Composition : Paracétamol | Codéine

Indication : Douleur aiguës d'intensité modérée à partir de 15 ans

PPV : 25.20 dhs

## LABORATOIRE RIM-PHARMA

### SERFLUX 25 µG / 250 µG, Suspension pour inhalation

Présentation : Flacon pressurisé contenant 120 doses

Composition : Salmétérol | fluticasone

Classe thérapeutique : Association d'un bronchodilatateur et d'un corticoïde.

PPV : 169.60 dhs

## LABORATOIRE AFRIC-PHAR

### IRVECOR 150 MG / 10 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 28

Composition : Amlodipine | Irbesartan

Classe thérapeutique : Antagoniste de l'angiotensine II en association avec un inhibiteur calcique

Code ATC : C09CA04

PPV : 62.30 dhs

### IRVECOR 150 MG / 10 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 14

Composition : Amlodipine | Irbesartan

Classe thérapeutique : Antagoniste de l'angiotensine II en association avec un inhibiteur calcique

Code ATC : C09CA04

PPV : 111.30 dhs

### IRVECOR 150 MG / 5 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 14

Composition : Amlodipine | Irbesartan

Classe thérapeutique : Antagoniste de l'angiotensine II en association avec un inhibiteur calcique

Code ATC : C09CA04

PPV : 54.10 dhs

### IRVECOR 150 MG / 5 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 14

Composition : Amlodipine | Irbesartan

Classe thérapeutique : Antagoniste de l'angiotensine II en association avec un inhibiteur calcique

Code ATC : C09CA04

PPV : 96.60 dhs

## LABORATOIRE SOTHEMA

### STORIXIA 120 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 7

Composition : Étoricoxib

Classe thérapeutique : Anti-inflammatoire non stéroïdien (anti-cox2)

Code ATC : M01AH05

PPV : 87.40 dhs

### STORIXIA 60 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 14

Composition : Étoricoxib

Classe thérapeutique : Anti-inflammatoire non stéroïdien (anti-cox2)

Code ATC : M01AH05

PPV : 139.80 dhs

### STORIXIA 60 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 7

Composition : Étoricoxib

Classe thérapeutique : Anti-inflammatoire non stéroïdien (anti-cox2)

Code ATC : M01AH05

PPV : 79.50 dhs

### STORIXIA 90 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 14

Composition : Étoricoxib

Classe thérapeutique : Anti-inflammatoire non stéroïdien (anti-cox2)

Code ATC : M01AH05

PPV : 153.90 dhs

### STORIXIA 90 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 7

Composition : Étoricoxib

Classe thérapeutique : Anti-inflammatoire non stéroïdien (anti-cox2)

Code ATC : M01AH05

PPV : 86.00 dhs



# PARA EXPO 2023

9<sup>ème</sup> édition

Salon international de la **parapharmacie**  
du **paramédical** et du **bien-être**  
**Les 17 et 18 Juin 2023**  
**Hôtel Hyatt Regency Casablanca**



DEMANDEZ VOTRE BADGE



NOTRE SITE WEB

SPONSOR PLATINIUM

**ISISPHARMA**  
DERMATOLOGIE

ORGANISATEUR



+212 (0) 661 354 504  
mohamedmikou@para-expo.com  
www.para-expo.com

**PARTENAIRES**



3 et 4 juin 2023

Sous l'Egide du Syndicat des Pharmaciens d'Officine  
de la Wilaya d'Agadir et en Collaboration  
avec le Conseil Municipal d'AGADIR



association  
**Attadamoune**

Association des employés du secteur Pharmaceutique de la Wilaya d'Agadir

ORGANISE

# LES JOURNÉES COLLABO PHARMA

# 18<sup>èmes</sup> édition 2023

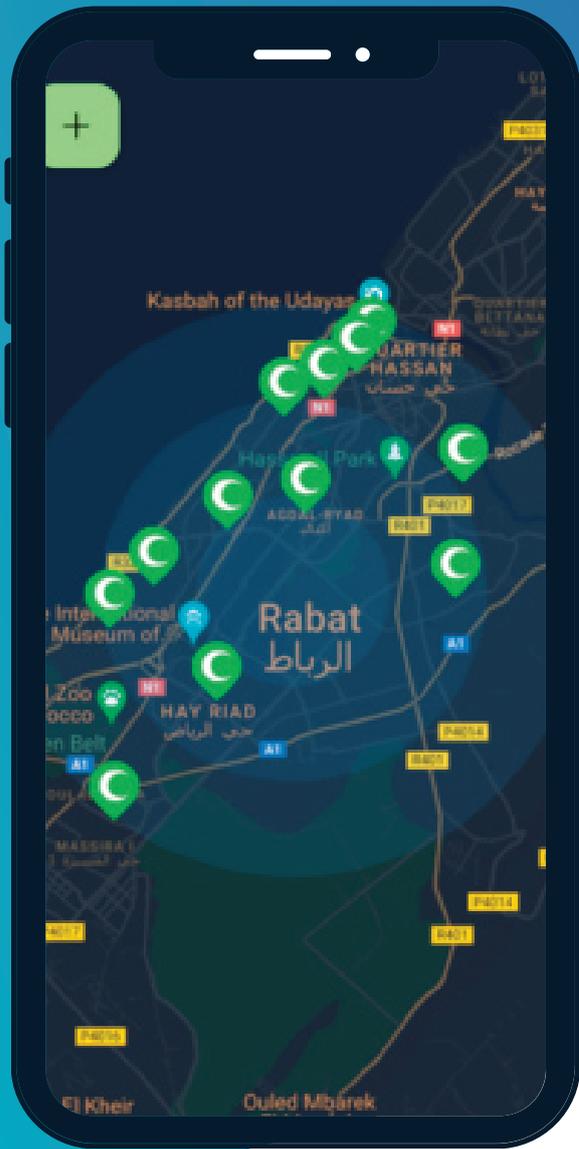
SOUS LE THÈME :

**BON USAGE DU MÉDICAMENT  
RESPONSABILITÉ & SENSIBILISATION**

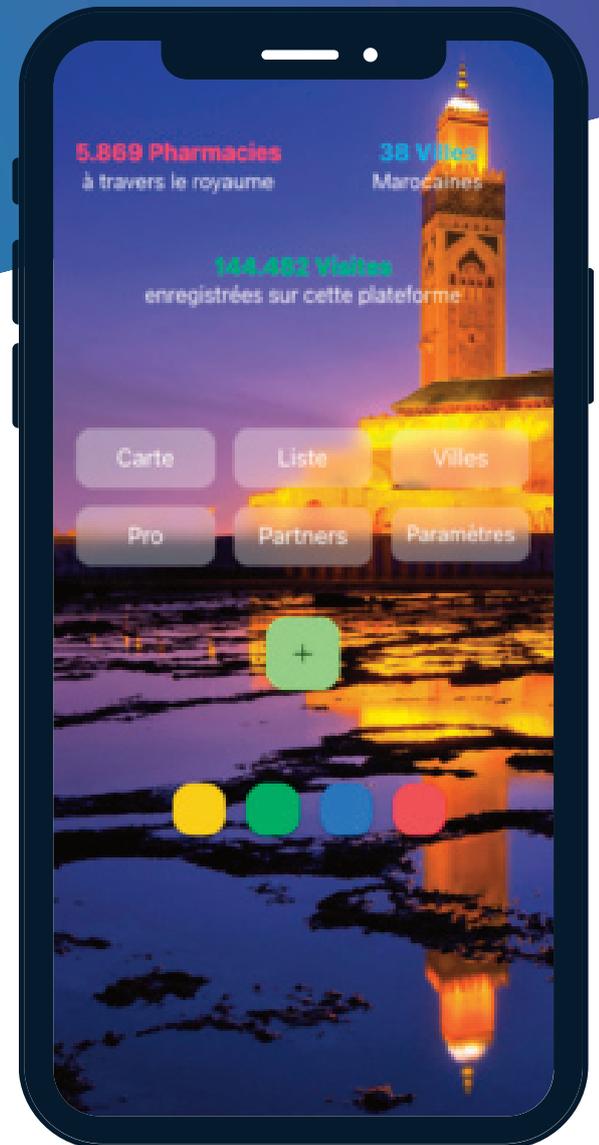
**03 > 04  
JUN 2023**

**AGADIR**  
CHAMBRE DE COMMERCE,  
D'INDUSTRIE ET DE SERVICE





Le site web **hirassa.com**  
**améliore la visibilité**  
de votre pharmacie  
**durant vos gardes**



**Hirassa.com permet aux patients de trouver facilement les pharmacies de garde.**



**Plateforme innovante, basée sur des données précises et un design élégant.**



**Disponible en trois langues: Arabe, Anglais et Français.**